

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00263

**PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
EN LOIRE SUD (PROCESS) - SUBVENTION ASSOCIATION PRO BONO LAB**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Rémy GUYOT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Roland GOUJON

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170606-D20170026310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170712



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN LOIRE SUD (PROCESS) - SUBVENTION ASSOCIATION PRO BONO LAB

Dans le cadre de son projet de territoire 2014 – 2020, Saint-Etienne Métropole engage un plan d'actions volontariste pour accompagner et développer les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Le principal enjeu de la politique de Saint-Etienne Métropole dédiée à l'ESS est de maintenir et développer le dynamisme et les emplois de ce secteur.

Le plan d'actions se décline en 3 axes :

1. Accompagner les projets d'entrepreneuriat ESS,
2. Accompagner et consolider les entreprises de l'ESS du territoire,
3. Promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

L'un des objectifs du second axe est la consolidation des structures de l'ESS et pour cela mettre à leur disposition différents outils favorisant leur professionnalisation et leur évolution.

Dans le cadre de cet axe, Saint-Etienne Métropole souhaite un appui technique visant à la mise en œuvre opérationnelle d'une action qui permettra de développer le mécénat de compétences sur son territoire.

Finalités :

Cette action vise à permettre aux structures de l'ESS de bénéficier des compétences dont elles ont besoin via le mécénat de compétence. Ce dispositif se traduit par la mise à disposition d'une expertise technique et de prestations de services gratuites.

Le second objectif est de favoriser les échanges et les coopérations entre les structures ESS et les entreprises puis entre les structures ESS et les grands comptes de l'ESS, à l'échelle du territoire de Saint-Etienne Métropole et de faire connaître l'ESS dans son environnement local et économique. Ceci permettra ainsi de rapprocher l'ESS et l'économie traditionnelle, les grandes entreprises et les plus petites.

A cet effet, Pro Bono Lab a un savoir-faire spécialisé et reconnu dans le domaine du mécénat de compétences. Cette structure associative est un laboratoire d'innovation nationale avec des antennes régionales, spécialisé en bénévolat et mécénat de compétences au profit des structures de l'économie sociale et solidaire.

Pour ce faire Pro Bono Lab crée et essaime sur les territoires demandeurs, des formats d'engagements innovants en coopérant avec les entreprises, les fondations, les associations, les collectivités, les universités et les grandes écoles pour proposer gratuitement à des structures de l'ESS un accompagnement en marketing, ressources humaines, stratégie, Web.....

Ainsi Pro Bono Lab a une véritable expertise sur l'engagement des salariés en mécénat de compétences, riche de 6 années d'expérience et d'innovation, reconnu en France et à l'international (membre du global probono network).

La proposition faite par Pro Bono Lab est détaillée dans le projet de convention ci-joint avec un déroulement en 3 phases sur 3 semestres.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à Pro Bono Lab d'un montant global de 15 000 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et Pro Bono Lab , permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2017, destination PROCESS Compte 6574.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU